# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, RULLEN & MAGNE
No 82 RUE CHARTRES

*NOUVELLE-ORLEANS!*
SAMEDI MATIN, 2 MARS 1839

*POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,*
**HENRY CLAY,**
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

Nominations faites par le Gouverneur.
MM. George Eustis, & P. A. Rost, Juges de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane.

Nous avons fait tirer sous forme de pamphlet quantité d'exemplaires français du discours de Mr Clay. On pourra s'en procurer au Bureau de l'*Abeille*.

## DE LA GENE DU MARCHE MONETAIRE

La gêne dans laquelle se trouvent toutes les classes de la société est un fait que tout le monde sentira par lequel tout le monde est d'accord. Mais quand on veut en assigner la cause il y a une extrême divergence d'opinions. En cela il n'y a rien d'étonnant: la gêne est un fait qui est senti par tous, tandis que la cause n'en peut être découverte sans le secours du raisonnement. De là la divergence d'opinion sur ce dernier point. Pour bien raisonner sur un sujet il faut d'abord bien comprendre ce sujet et l'envoir envisagé sous toutes ses faces, il faut de plus n'être influencé par aucune passion, n'être dominé par aucun préjugé. Cela posé, il n'est point surprenant que l'on déraisonne si souvent sur le crédit, et sur la gêne commerciale et sur les banques libres ou incorporées.

Pour l'homme qui réfléchit et qui, dans ses méditations, s'aide des expériences du passé, la gêne actuelle est un mal prévu, inévitable et dont la guérison n'appartient qu'au temps. Une crise, comme celle dont nous sortons, forme toujours dans le corps social une plaie profonde dont la cicatrisation doit se faire lentement et par gradation. On peut sans doute hâter cette guérison par de bonnes et sages mesures; mais ces mesures pour être efficaces doivent être générales et affecter le corps social tout entier qui est malade.

Lorsque par suite de la guerre avec l'Angleterre, en 1811 les banques de l'Union suspendirent leurs paiements en espèce, le désordre qui en résulta dura plusieurs années et jusqu'à ce que la nouvelle banque des Etats-Unis ait été mise en activité, c'est à dire en janvier 1817.

Pendant les six premiers mois de 1817 toutes les banques reprirent leurs paiements en espèces et cependant la gêne et les faillites continuèrent à néanmoins les affaires, quoique diminuant graduellement, jusqu'à la fin de 1819. Ainsi pendant trois ans alors, on a souffert des suites de la crise et l'on s'étonne de la gêne actuelle, lorsqu'à peine quelques mois se sont écoulés depuis que nos banques ont effectué leurs paiements! Il est d'ailleurs une circonstance qui doit nous porte de rue c'est que les banques étaient alors seules par une institution centrale d'une grande puissance qui maintenant n'existe plus.

Avant la reprise, il ne manquait pas de personnes qui appelaient à grands cris cette reprise de paiements croyant sans doute, de bonne foi, qu'elle ramènerait l'aisance dans toutes les classes. Maintenant elles reconnaissent qu'elles étaient dans l'erreur et, ne voulant pas avouer tort, elles s'en prennent aux Banques à M. Biddle, aux acheteurs de coton, à tout le monde enfin, plutôt que d'avouer qu'elles se sont trompées dans leur prévisions.

Nous n'avons pas cherché à hâter la reprise, parce que nos pensions, et pensions encore, que cette mesure pour être efficace, ne doit jamais être forcée ni précipitée, mais nous y avons applaudi parce que c'est après tout, rentrer dans l'état normal. Les banques ne payant pas en espèces, constituent une anomalie qui ne peut être tolérée qu'autant que les circonstances la rendent inévitable. Mais le premier effet de la reprise est incontestablement d'augmenter la gêne parce que ces institutions doivent se garder toute hostilité et contre les effets de la méfiance, et que pour ce faire, elles doivent restreindre le plus possible leur circulation.

Qu'on veuille bien remarquer, ensuite, que toutes les banques ne peuvent être exactement dans la même situation, parce que les unes ont réduit leur circulation de la première, d'autres beaucoup plus tard, et d'autres enfin la réduisent actuellement. Il en résulte que les faillites très restreintes que font les unes, sont en quelque sorte neutralisées par la réduction des autres.

Mais pourquoi, dit-on? les Banques continuent elles à être parcimonieuses? à cela elles pouvaient répondre pourquoi la confiance n'existe t-elle pas? Et, en cela, elle trouvera la réponse la plus péremptoire qu'on puisse faire. Les espèces sont rares et pour en avoir une certaine proportion il a fallu faire des sacrifices: le maintenant en faisant des émissions un peu fortes, ne serait-ce pas exposé à voir aller ses notes? Il n'y a dans tous les Etats-Unis qu'environ 60 à 80 millions de numéraire, tandis que le montant de la circulation en papier n'est pas moindre de $1,500,000. On dit, en effet que si le numéraire doit être la base de la circulation comme on veut que cela soit bon gré mal gré comme on ne saurait payer quinze cents millions avec soixante ou quatre vingt millions, la circulation doit forcément être réduite dans la même proportion.

Et maintenant (car il faut rendre à chacun ce qui lui appartient), quels sont ceux qui ont le plus contribué à détruire le crédit? Les soi-disant démocrates. Ceux qui quelquefois dit ainsi cherchent à faire prévaloir l'idée fausse et décevante d'une circulation exclusivement en numéraire, en prétendant le papier qu'ils appellent si délicatement *chin plasters*; ce sont eux qui depuis leur arrivée au pouvoir, s'efforcent de faire adopter le système de *hard money* comme le seul honnête et profitable au pays: ce sont eux enfin qui ont proscrit le papier de toutes leurs forces par leurs actes comme fonctionnaires et par leurs déclamations comme citoyens. Et si maintenant, le peuple un moment trompé par leurs folles sorties contre le crédit et les institutions de crédit, manifeste quelque méfiance, n'est ce pas à eux seuls qu'il faut en attribuer la faute? Si pareille méfiance, les banques sont obligées de restreindre leur circulation et de porter atteinte à la gêne dans toutes les classes de la société, à qui le faute? Imprudents, ils ont voulu; dans leur folle prévention proscrire un système qui avait servi au développement de la prospérité du pays pendant un demi siècle et ils voudraient maintenant rejetter sur d'autres le mal qu'ils ont produit!

En cherchant à détruire le crédit ils n'ont pas travaillé, ils sont parvenus à l'ébranler, et maintenant ils osent venir accuser leurs victimes du mal qu'ils leur ont fait. C'est en vérité une audace et un aveuglement incroyable!

Les hommes du pouvoir ont fait tout ce qu'ils ont pu pour anéantir le crédit et pour rendre le numéraire le seul signe de circulation: pendant dix ans ils n'ont cessé de travailler en ce sens, maintenant qu'ils ont produit par leurs impudences une crise épouvantable et une méfiance générale, ils se plaignent qu'il n'y a plus de crédit! Mais c'est le comble de l'absurdité.

Nous ferons l'objet d'un autre article des prétendues spéculations en coton qui auraient, d'après nos adversaires, des conséquences si désastreuses.

Nous avons admis, il y a quelques jours, dans notre feuille, une communication où l'on parlait du bruit qui circulait que possédait Beauboulin l'un des français expulsés du Mexique, pour lithographier la monnaie.

Maintenant nous pouvons annoncer qu'il a exécuté le morceau dans la communication. Des Rivons, ancien élève de M Eugene Prevost, chef d'orchestre du Théâtre d'Orléans, dont les parents sont de Mr. Albert le Calvinant. On pourra en voir quelques copies au concert qui sera donné demain Dimanche à la salle St. Louis au bénéfice des français expulsés.

## PERTE DU BATEAU A VAPEUR ALICE MARIA.

Le bateau à vapeur Alice Maria, capitaine Cotrell, venant de la Rivière Rouge, a touché à un chicot à la Pointe aux Chats à environ trois milles au-dessus de Pierrington et s'est coulé en quelques heures. Il y avait à bord 576 balles de coton consignées à des négocians de cette ville. Le bateau est entièrement perdu, mais la plus grande partie de la cargaison a été sauvée. Les passagers ont attrint dans les chaloupes le phare de Pointe aux Lapins, où ils ont été pris par le steamboat Isabella, qui les a ramenés en ville.

La frégate à vapeur *Velez* est partie de Baltimore le 19 courant. Un grand nombre de citoyens de cette ville s'est allée l'accompagner jusqu'à Annapolis, où le vapeur doit s'arrêter quelques heures.

Le *Great-Western* dans son dernier voyage d'Angleterre à New-York, a apporté 2400 lettres, ce qui a dû lui rapporter environ $2400.

Le commodore A. J. Dallas a été nommé commandant des Chiniers de construction de la marine de Pensacola et entrera en fonctions aussitôt qu'il aura été remplacé au commandement de l'escadre des Indes Occidentales par le commodore Shubrick. Le commandant J. M. McIntosh doit succéder à M. Latimer, employé de second officier au dit chantier.

La Banque de l'Ouest de la Géorgie s'est arrêtée le 16 du mois dernier. L'on attribue la cause de cette faillite à l'incapacité de ses directeurs, qui étaient tous des habitants honnêtes, il est vrai, mais étrangers au commerce, et par conséquent incapables de diriger convenablement une telle compagnie.

Nous voyons dans le *Journal* de la *Pointe à Pître, Guadeloupe*, que [illegible] Dominique [illegible] du tremblement de terre [illegible] Ste Lucie) un [illegible] Nous avons aussi [illegible] Martinique est la seule de ces quelques dépendances [illegible] violente secousse et les [illegible]

[illegible] Bagnet, jeudi soir 14 février.

[illegible] Nord-Est.

[illegible] Maine, [illegible] quelques temps [illegible] de la côte d'un cotre [illegible] 50 hommes, [illegible] les dégâts qui sont très considérables. La force de bois de construction, qui se trouve [illegible] dans la limite de cet Etat, expédiant se [illegible] gne vers la rivière du petit Machias, et campa à son embouchure dans la nuit de mardi 12 du mois dernier. M Me Intire qui la commandait et M Thomas Cushman descendirent la rivière de quelques lieues avec plusieurs autres personnes qui étaient tout à fait étrangères à l'expédition et s'arrêtèrent chez M. Fitz [illegible] de ce côté de la ligne, lorsque dans le courant de la nuit un parti de 50 hommes vint du Tobique et s'emparèrent et les amena en deçà de la rivière St Jean, où les prenant que les délinquants se trouvaient réunis au nombre de 300, armés. L'enlèvement de M McIntire ayant été appelé par l'expédition campée à l'embouchure de la Machias, quatre hommes furent détachés pour reconnaître ce qui s'y était, mais arrivés près du ruisseau de Beaver il trouvèrent un parti composé d'environ trente des délinquants qui firent une décharge sur eux et s'enfuirent immédiatement. On a trouvé une grande quantité sur les bords de la baie de bois [illegible] et les brigands qui sont dispersés en [illegible] et nombre à l'embouchure de la rivière Aroostook, manifestent l'intention de retourner aussitôt que les forces se seront réunies.

## MEXICO

Nous devons à un négociant de cette ville la communication d'une lettre de Mexico dont nous tirons ce qui suit.

"Vous savez qu'un traité fut conclu par M. Martinez le 10 septembre dernier à Washington, par lequel les plaintes de nos concitoyens devaient être réglées par des arbitres et dans le cas où elle ne seraient pas acceptées, qu'il en serait référé au roi de Prusse. Il est maintenant plus de deux mois que ce document est arrivé dans notre ville et jusqu'à aujourd'hui il n'en a été nullement question. Je fus confidentiellement informé par une personne digne de foi, à l'époque de l'arrivée de ce traité, qu'il n'était pas été fait conformément aux instructions qui avaient été données à M. Martinez, et qu'il ne serait pas ratifié. Le président dans son message à l'ouverture du congrès a fait allusion, mais n'en recommande point la ratification, tandis que dans le paragraphe suivant il recommande dans les termes les plus pressants, l'appobation du congrès aux arrangemens faits à Londres par Young. Rivadavia et les Lizardis, avec les détenteurs des bons Mexicains, tient que cette arrangement est une violation de la loi du mai d'avril dernier.—Notre traité ne sera pas rectifié. Ceci enfin est mon opinion.

Votre etc., etc., etc.

## NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 15 janvier.

Samuel Swartwout et William M. Price sont à l'Hotel Maurice; ils sont portés tous les deux sur le registre de l'hôtel comme Anglais, et munis de passeports de cette nation, ne voulant pas, l'on présume, se mettre en relation avec M. Stephenson, à Londres. Ils sont presque continuellement dans leur chambre, et ne paraissent jamais à la table d'hôte.

Le gouverneur de la Martinique a rendu une ordonnance autorisant l'importation sous tout pavillon des marchandises suivantes, pourvu que les trois quarts des cargaisons se composent des dites marchandises:

1o la Farine,
2o le Beurre salé,
3o tous les objets d'ameublement,
4o les Clous et les fers nécessaires pour bâtir.

—Nous apprenons que les mouvements des troupes allemandes et belges ont décidé le gouvernement français à prendre quelques mesures de présomption sur la frontière du nord, et que des ordres ont été envoyés au général commandant cette division de former des troupes en brigade, et de les cantonner sur la frontière pour y former une ligne d'observation militaire. On évalue la force de l'armée comprise dans cette mesure, à 35 ou 36,000 hommes avec l'artillerie et la cavalerie.

—Les journaux belges et allemands continuent à donner les opérations des troupes sur la frontière de la Hollande et de la Belgique. Un corps formidable de Prussiens était préparé pour veiller à l'exécution de la décision de la conférence de Londres.

—La banque de Utica refuse de prendre en paiement ou en dépôt, au pair, les billets de toutes les banques régies par la loi générale des banques, parce que les billets ne sont pas reçus par les banques de New-York.

## LEGISLATURE

[Rapporté pour l'Abeille.]

### SENAT 1er. Mars.

Le fait de plus important de la séance de ce ce jour est que ce malheureux bill des banques qui a déjà coûté tant de séances et dont amis et ennemis paraissent également las, a enfin été passé. La chose ne s'est cependant pas faite sans beaucoup de difficulté.

Il y a eu encore des tentatives de faite pour introduire des amendemens, ajouter des sections additionnelles. La résistance a été aussi vive que l'attaque. Enfin on a été décidé à renvoyer le bill à la chambre, avec le Gouvernor du moment qui avait été adopté dans la séance de mercredi.

### CHAMBRE DES REPRESENTANTS

Mr. Lewis présente un mémoire du jury de police de la paroisse St. Landry, demandant que le mode de perception des taxes sur certaines propriétés dans cette paroisse soit changé. Renvoyé au comité des propositions et griefs.

Mr. Livergne offre une résolution pour que jusqu'à la fin de la présente session, aucun membre des deux chambres ne parlera, en un seule fois, parler pendant plus de dix minutes sur le même sujet. MM. Pickett et Thomas s'opposent à cette résolution et sur motion de Mr. Thomas elle est mise sur le bureau.

Sur motion de Mr. Kenner, les règles de la chambre sont suspendues, pour reprendre le bill amendant les pilotages et le jeu. Après quelques débats entre MM. Lewis, Muse, Davidson et Conrad contre le bill, et Mr. Rattiff pour, sur motion de Mr. Lewis, de trancher cette balaiere de la chambre est refusée par un vote de 41 oui contre 18 non. Alors un *substitut* est offert par Mr. Gaienné: après quoi Mr. Conrad fait une motion pour que le bill soit déposé sur le bureau, elle est refusée par l'Orateur, le résultat des votes étant de 12 oui et 15 non. On discute alors sur la question de déposer sur le bureau l'*substitut* de Mr. Gaienné et amendé par Mr. Davidson; l'orateur décide pour la négative, les votes étant de 15 oui et 15 non. (Le *substitut* de Mr. Gaienné impose les propriétaires des chevaux l'obligation de payer annuellement et d'avance au trésor de l'Etat une somme de $10,000, et dans le cas où les produits seraient le jeu dans ces courses, qu'ils soient passibles de l'amende de $1000, et d'un emprisonnement de deux ans.) Un *substitut* est alors offert par Mr. Kennedy, amendé par Mr. Ketchum étant à $2000 le montant de la somme que devra être payée par les propriétaires des courses de chevaux. Cet amendement est rejeté par un vote de 16 contre 14.

M. Muse, s'adresse à la chambre et présente un projet de loi pour l'ordre du jour étant arrivé, tous les bills sur le bill seront provisoirement.

### ORDRE DU JOUR.

La chambre adopte les résolutions présentées il y a quelque jours par M Dunbar, exprimant l'opinion de la chambre sur l'établissement d'une ligne directe de bateaux à vapeur entre la Nouvelle Orléans et l'Europe et son intention de prendre des actions sur une compagnie établie à cet effet (Il y a devant le sénat un acte incorporant l'compagnie de navigation transatlantique à vapeur de la Nouvelle Orléans.)

Les titres de plusieurs bills sont lus pour la seconde fois.

Le bill pour amender l'acte relatif au divorce, est renvoyé au comité judiciaire.

Le bill de sénat pour accélérer la navigation entre la Nouvelle Orléans et l'Europe au moyen des navires à vapeur et pour autres objets, fait l'ordre du jour de demain prochain.

Après suspension des règles, sur motion de M. Morse, le bill changeant l'époque où siègent les cours de la paroisse de Caddo, est repris et adopté.

Les règles de la chambre sont suspendues, pour prendre à la considération du bill amendant les divers actes relatifs aux cinquième et sixième cours judiciaires.

La chambre prend le bill incorporant l'école de Plaquemines dans le paroisse du même nom. Le bill est lu pour la troisième fois et adopté.

Le bill incorporant l'église Méthodiste-Episcopale de la Nouvelle Orléans est lu pour la troisième fois et adopté. Par un amendement l'église Romaine Catholique de St-Vincent de Paul, est également incorporée.

Lu pour la troisième fois et adopté, le bill expliquant l'acte relatif aux limites de la paroisse des Avoyelles.

Le bill autorisant les jurys de police des paroisses de Orleans Fédérale et Livingston, à exiger certains taxes restent dans leurs limites, est lu pour la troisième fois et adopté.

Le gouverneur livre devant la chambre, l'invitation qui lui est adressée par les pompiers, d'inviter à leur soirée de dimanche prochain.

Mr. C. M. Conrad présente un bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle Orléans, lu pour la première fois.

Le bill du bill établissant une cour de commerce dans la ville de la Nouvelle-Orléans est lu pour la troisième fois.

La chambre s'ajourne jusqu'à demain à 10 heures.

*Dernier moment par le l'Abeille.*

## CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE

Washington, 19 Février 1839.

Le *Great Western* est arrivé à New-York aussitôt dernier.

On dit dans une lettre de New-York, ce qui suit "La Banque d'Angleterre a de nouveau mis à l'index les traites américaines. Le coup est dirigé contre notre marche au coton contre M. Joulon et les fonds américains. La banque a jusqu'à présent, quoique les spéculations aient trop élevé et que nos actions des états-unis se trouvent chères sur la place de Londres. Il n'y a pas eu de hausse dans le marché de coton, depuis les dernières nouvelles, mais les prix se soutiennent bien. Rien de changé dans le marché aux grains, mais il y aurait un vive baisse en Angleterre, si la France avait pu jetée un interdit sur l'exportation."

On écrit de Boston que le maître de Postes à Worcester Mass. a décampé, emportant des fonds du gouvernement et après avoir commis des faux et des contrefaçons. Preuve de plus des lenteurs de notre trésorerie. C'est un commentaire sur les actes du sénat par rapport au bill qui pourvoit à la sûreté des dépôts des fonds publics.

Mr. Calhoun, dans le sénat, a présenté aujourd'hui les lettres de créance de Mr. Williams du Mississippi. Ces lettres contiennent la confirmation par la législature de cet état, de sa nomination par le gouvernor, comme Sénateur des Etats Unis, pour le reste de la session.

Mr. Williams a fait son entrée et a prêté serment.

Le sénat prend ensuite en considération le bill qui pourvoit à l'indemnisation pour la part de la Floride cédée aujourd'hui par des bandes d'indiens emigrés.

Mr. Morris exprime le désir que le bill soit mis de côté pour le moment.

Mr. Benton s'y oppose et insiste pour que l'on prenne notre cette affaire.

Mr. Morris lève alors et parle au long contre le projet de loi. Une grande partie de ses remarques tendent à l'abolition et il accuse les auteurs du projet de loi, d'avoir l'intention de créer un autre état à ses dépens dans le sud de le faire admettre dans l'Union.

Mr. Davis lui succède et parle aussi contre le projet de loi; il passe en revue les mesures de l'administration relativement à la guerre de la Floride.

Mr. Benton répond et la discussion continue pendant quelque temps entre Messrs. Linn, Benton et Davis.

L'acte est adopté par 25 voix contre 18.

Le sénat s'occupe ensuite de l'acte qui abandonne l'intérêt réversionnaire des Etats-Unis dans les réservations indiennes. Après une longue discussion, l'acte est rejetée.

Dans la Chambre des Représentans, la première heure a été consacrée à l'ordinaire, employée à une discussion relative aux terres publiques, sur le rapport du comité particulier. Rien n'a été décidé.

Les règlements ont été suspendus pour considérer la résolution suivante présentée par M. Mallory de la Virginie.

*Résolu*, que pour faciliter l'exécution des devoirs ministériels du département de la marine, le secrétaire de la marine est requis de présenter à la chambre, au commencement du congrès prochain, un plan d'organisation de cette branche du service public prenant pour base de son plan, la division des devoirs remplis dans ce moment par le bureau des commissaires. La résolution a été adoptée.

La chambre se forme ensuite en comité général, sur l'acte allouant des appropriations pour les dépenses civiles et diplomatiques du gouvernement. La question étant posée de rayer les salaires accordés au bureau des commissaires de la marine.

M. Kennedy de Baltimore, se lève et fait un long discours sur la politique générale des administrations passées et présentes.

M Howard du Maryland lui répond. M. Kennedy réplique et la chambre s'ajourne sans en venir à aucune décision.

### ERRATUM.

Dans la note du Docteur H. Mane insérée dans notre numéro d'hier il s'est glissé une faute qu'il importe relever.

Au lieu de " expérimente chimique " il faut lire: " expérience chimique. "

# RAPPORT COMMERCIAL DE LA N.-ORLEANS, SAMEDI, 2 MARS 1839.

## PRIX COURANT EN GROS

| ARTICLES | De | A | Remarks |
|---|---|---|---|
| TOILE d'emballage ⅌ yarde | | | |
| de l'Inde | [illegible] | [illegible] | |
| de l'Ecosse | [illegible] | [illegible] | |
| de l'Allemagne | [illegible] | [illegible] | |
| TOILE d'emballage ⅌ ⅌ | | | |
| de l'Ecosse | [illegible] | [illegible] | |
| du N. E. | [illegible] | [illegible] | |
| BISCUIT ⅌ quintal | [illegible] | [illegible] | |
| Pilot | [illegible] | [illegible] | |
| Marine | [illegible] | [illegible] | |
| CINS ⅌ B. | | | |
| Blanche | [illegible] | [illegible] | |
| Jaune | [illegible] | [illegible] | |
| BOUGIES | | | |
| Française, à vin ⅌ 100 | [illegible] | [illegible] | |
| Chandelles (moulées) ⅌ livre | [illegible] | [illegible] | |
| COTON ⅌ lb | | | |
| Le meilleur bon et beau | | | |
| première qualité | [illegible] | [illegible] | |
| bonne | [illegible] | [illegible] | |
| moyenne | [illegible] | [illegible] | |
| ordinaire | [illegible] | [illegible] | |
| Ton et N. Al bon et beau | | | |
| première qualité | [illegible] | [illegible] | |
| bon | [illegible] | [illegible] | |
| moyenne | [illegible] | [illegible] | |
| ordinaire | [illegible] | [illegible] | |
| CORN ⅌ bl | | | |
| Jaune | [illegible] | [illegible] | |
| Cuba, bon à beau rari | [illegible] | [illegible] | |
| Inférieur à moyen | [illegible] | [illegible] | |
| Rio | [illegible] | [illegible] | Bonne |
| S. Domingue | [illegible] | [illegible] | demand. |
| CHARBON ⅌ tonneau | | | |
| Liverpool, orin | [illegible] | [illegible] | |
| Cannel ⅌ bar. | [illegible] | [illegible] | |
| de Pilots | [illegible] | [illegible] | |
| CHANDELLES ⅌ lb | | | |
| Mêlée de bougie à Bedford | [illegible] | [illegible] | |
| de Nantucket | [illegible] | [illegible] | |
| CIDRE ⅌ gallon | | | |
| Velouté | [illegible] | [illegible] | |
| Commun | [illegible] | [illegible] | |
| CORDE ⅌ bard | [illegible] | [illegible] | |
| POISSON ⅌ bard | | | |
| Maquereaux No 1 | [illegible] | [illegible] | |
| 2 | [illegible] | [illegible] | |
| 3 | [illegible] | [illegible] | |
| Hareng ⅌ caisse | [illegible] | [illegible] | |
| Morue | [illegible] | [illegible] | |
| FRUIT ⅌ boîte | | | |
| Raisins en grappe | [illegible] | [illegible] | |
| verd | [illegible] | [illegible] | |
| Figues ⅌ lb | [illegible] | [illegible] | |
| Prunes ⅌ ⅌ | [illegible] | [illegible] | |
| Amande coque, molle ⅌ lb | [illegible] | [illegible] | |
| dure | [illegible] | [illegible] | |
| GRAINS ⅌ bard | | | |
| Maïs en épis | [illegible] | [illegible] | |
| en vrac ⅌ boisseau | [illegible] | [illegible] | |
| Avoine ⅌ ⅌ | [illegible] | [illegible] | |
| Pois blancs ⅌ ⅌ | [illegible] | [illegible] | |
| rouge ⅌ ⅌ | [illegible] | [illegible] | |
| SACS neufs pr ⅌ centaine | [illegible] | [illegible] | |
| POUDRE à canon de Dupont | [illegible] | [illegible] | |
| F & FF. par bar de 25 lb | [illegible] | [illegible] | |
| Canister, ⅌ bar. de 25 lb | [illegible] | [illegible] | |
| Cartouche en quinte de bar. | [illegible] | [illegible] | |
| GIN. ⅌ gallon | [illegible] | [illegible] | |
| PEAUX ⅌ lb | | | |
| Mexicaines | [illegible] | [illegible] | |
| Sèches | [illegible] | [illegible] | |
| Salé sèches | [illegible] | [illegible] | |
| Salé mouillé | [illegible] | [illegible] | |
| Veau mouillé | [illegible] | [illegible] | |

| ARTICLES | De | A | Remarks |
|---|---|---|---|
| PROVISIONS | | | |
| Graisse | [illegible] | [illegible] | |
| beurre de cuisine ⅌ lb | [illegible] | [illegible] | |
| de table | [illegible] | [illegible] | |
| Fromage | [illegible] | [illegible] | |
| de première d'usine | [illegible] | [illegible] | |
| Porc en pièces ⅌ lb. | [illegible] | [illegible] | |
| PEINTURE ⅌ bar blanche | | | |
| Venitienne | [illegible] | [illegible] | |
| Ocre jaune | [illegible] | [illegible] | |
| Rouge anglais ⅌ lb | [illegible] | [illegible] | |
| brune espagnole | [illegible] | [illegible] | |
| RIZ ⅌ ⅌ Caroline ⅌ 100 liv. | [illegible] | [illegible] | |
| SEL ⅌ bl | | | |
| Le bon à beurre | [illegible] | [illegible] | |
| Commun à moyen | [illegible] | [illegible] | |
| Sur plantation | [illegible] | [illegible] | |
| Havane blanc | [illegible] | [illegible] | |
| brun | [illegible] | [illegible] | |
| SUCRE ⅌ lb | | | |
| Le bon à beurre | [illegible] | [illegible] | |
| première qualité | [illegible] | [illegible] | |
| bon | [illegible] | [illegible] | |
| moyenne | [illegible] | [illegible] | |
| ordinaire | [illegible] | [illegible] | |
| SUCRE RAFFINÉ | | | |
| Broyé | [illegible] | [illegible] | |
| Cassonade | [illegible] | [illegible] | |
| Clarifié | [illegible] | [illegible] | |
| Clairs | [illegible] | [illegible] | |
| SUCRE RAFFINÉ | | | |
| Cassonade